



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° AG2025/01/27/4 portant sur

LA MISE A JOUR DU STATUT ET DU REGLEMENT INTERIEUR DU GEIE EUROCCIN

*Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur
du 27 janvier 2025*

PARTICIPANTS

Monsieur Patrick AMOUSSOU-ADEBLE - **Secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Monsieur Jean-Marc BOUVET, Administrateur des finances publiques adjoint à la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE -Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**

Madame Melissa BENCHALAL - Chargé de mission tutelle consulaire, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (**DREETS**) PACA

Mesdames et Messieurs SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, BRUT Karine – Trésorier Adjoint, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ARIN Nicolas, BERTELOOT Nathalie, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, COURTADE Anny, DOLCIANI Lionel, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, HOELLARD Michèle, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédéric, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MARIN Christophe, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MOLINES Gérard, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, REBUFFEL Claudine, SALUSSOLIA Brigitte, SCOFFIER Stéphanie, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, VALENTIN Bruno, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

39 Membres participants, le quorum de 32 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Mesdames et Messieurs ALBISER Yves, DEBAISIEUX Jean-Marie, DECROIX Jean-Pascal, GOLDNADEL Franck, MASSÉ Philippe, SANTONI Lisa, THEIS James, **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs BENMUSSA Thierry, BILLARD Philippe, DHOSTE Marie-Chantal, MESSIKA Cyril, ROUGET Sylvain, **Conseillers Techniques**



ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires**,

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Mesdames et Messieurs GASTAUD Fabienne – Vice-Présidente, GALBOIS Charles – Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALFANDARI Bernard, ALZINA Claude, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, DASSONVILLE Pascal, DEVEAU Laurent, DUMAS Philippe, DUPHIL Thierry, GUITTARD Cynthia, JASSET Marc, LAYLY Eric, MARIN Matthieu, MESSINA Aurélie, MOULARD Patrick, NICOLETTI Pascal, PALLANCA Charles, PASTORELLI Nadège, RENAUDI Philippe, ROMERO Pierre, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs ALEMANNI Pierre, ALUNNI Max, BALICCO Laurent, CAPPELAERE Nicolas, DALBERA Renaud, EBEL Jean-Marie, FLORENCE Patrick, GAROTTA Mathieu, GAUTIER Philippe, GIBEAUD Richard, IVALDI Dominique, JULIENNE Stéphane, KLEINKLAUS Christophe, LABAT André, LEMETAYER Chantal, LUNDQVIST Nathalie, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, RASPOR Marc, SABATIER Marion, SERVANT Lionel, VALENZA Marcello, WELTER Christine, **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs BALDET Christophe, BEHAR Claire, CAMY César, CERAGIOLI Geneviève, FERRALIS Gérard, HIGUERO Valérie, LAGRANGE Eric, LAPIERRE Nathalie, LAURENTI Thomas, LEVI Jean-Pierre, MANSI Théo, MOURET Bernard, PLUMION Nicolas, PUY Michel, RAPIOR Blaise, WIDUCH Jean-François, **Conseillers Techniques**



EXPOSE PREALABLE

EUROGIN est un Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE) transfrontalier, créé à l'initiative de la CCI Nice Côte d'Azur en 1994.

Par délibération du 15 janvier 2024, la CCI Nice Côte d'Azur, en tant que membre fondateur, a réaffirmé sa volonté de reprendre une participation active aux activités du GEIE EUROGIN, dans le cadre d'une coopération approfondie avec la CCIAA Riviere di Liguria et la CCIAA de Coni. Elle a ainsi autorisé le Président à lancer une réflexion au sein d'un groupe de travail ad hoc, avec comme objectif de tracer une nouvelle feuille de route pour un GEIE EUROGIN rénové.

À l'heure où la « concurrence » se structure à l'échelle locale, régionale, nationale et européenne (rapprochement de MNCA, IMPERIA, GENES, TURIN, MONACO au sein de l'ALLIANCE TRANSFRONTALIERE ; constitution d'un GECT entre la CARF, Vintimille et San Remo ; expérience du GECT Parc Alpi Del Mare), le GEIE EUROGIN constitue un atout majeur pour relever les nombreux défis auxquels sont confrontées les chambres consulaires.

Le GEIE présente une communauté d'intérêts en termes de lobbying politique, de recherche de nouvelles activités, de débouchés commerciaux pour les entreprises, d'avancées pour les infrastructures transfrontalières, de mobilisation de financements publics notamment européens. Il constitue un réseau pertinent pour soutenir l'économie du territoire transfrontalier et définir des stratégies communes dans le cadre d'une coopération transfrontalière et européenne.

Pour ce faire, le GEIE EUROGIN doit être agile et innovant dans ses objectifs comme dans ses méthodes.

En conséquence, les CCI ont conduit les travaux de refonte des instruments de sa gouvernance : le statut et le règlement intérieur.

VUS

- ▶ Les relations anciennes entre les 3 chambres consulaires transfrontalières réaffirmées par l'accord de coopération en faveur du développement économique signé le 15 novembre 2022 ;
- ▶ Le cadre législatif et réglementaire encourageant la diplomatie transfrontalière, institué par le Traité du Quirinal pour une coopération bilatérale renforcée du 26 novembre 2021 ;
- ▶ L'article L710-1 du Code de commerce ;
- ▶ L'article 42 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur relatif aux rôles et attributions de l'Assemblée Générale ;
- ▶ L'avis favorable du Bureau en date du 13 janvier 2025.



CONSIDERANT

- ✚ L'exposé préalable ci-dessus ;
- ✚ Que conformément aux dispositions de l'article L710-1 du Code de commerce, les chambres de commerce et d'industrie contribuent au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement des territoires et peuvent ainsi être amenées à participer à un groupement d'intérêt public ou privé ainsi qu'à toute personne morale de droit public ;
- ✚ Que ce projet participe de la stratégie de la CCINCA visant à renforcer sa visibilité, son poids politique et ses marges de manœuvre dans le paysage économique et politique maralpin ;
- ✚ Que conformément à l'article 42 du Règlement Intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, l'Assemblée Générale dispose d'une compétence générale au sein de la CCINCA et délibère à ce titre sur toutes les affaires relatives à la CCINCA ;
- ✚ Que le Bureau a émis un avis favorable à la mise à jour du statut et du Règlement intérieur du GEIE EUROCCIN lors de sa séance du 13 janvier 2025.

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

- ▶ **ADOPTENT** les modifications apportées au statut du GEIE EUROCCIN ;
- ▶ **ADOPTENT** les modifications apportées au règlement intérieur du GEIE EUROCCIN ;
- ▶ **AUTORISENT** le Président à poursuivre une coopération approfondie entre la CCINCA et les 2 CCIAA susmentionnées pour lancer en 2025 la nouvelle dynamique du GEIE EUROCCIN ;
- ▶ **AUTORISENT** le Président, le Directeur Général ou toute autre personne dûment habilitée, à signer le Statut, le Règlement intérieur et tout document nécessaire et, le cas échéant, les accords de consortium et autres conventions pouvant en découler.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 62 **Nombre de déports 0**
Nombre de participants au vote : 39 (*quorum : 32, atteint*)
Nombre de votes exprimés : 36

Abstention : 3 Contre : 0 Pour : 36

Nice, le 27 janvier 2025

La secrétaire

Jessica BOVIS

Le Président

Jean-Pierre SAVARINO